



BILAN DE COMPÉTENCES

*Faire le point sur ses compétences, ses motivations, ses talents et ses atouts.
Définir un nouveau projet professionnel et valider sa pertinence par rapport à ses aspirations.*

Texte de référence : décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018 – Code du travail art. L6313-1 et 4, R 6313-4 à 8

EN PRATIQUE :

Public visé :

Toute personne salariée, en recherche d'emploi, indépendant ou agent public

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous consulter pour étude personnalisée par notre référente handicap
Référént Handi-Formation :

Prérequis :

Aucun

Date/période, durée :

Entrées / Sorties permanentes
Parcours individualisé selon les besoins
24 heures maximum

Amplitude :

De 4 semaines à 3 mois

Délai d'accès :

Démarrage sous quinzaine après acceptation du devis

Lieu :

Dieppe – Eu
Ou à distance

Personnalisation :

Chaque prestation est unique et personnalisée, le parcours de bilan est élaboré avec le bénéficiaire.

Un bilan de compétences est un outil d'aide à la décision qui permet de définir, préciser un projet d'évolution professionnelle. C'est l'occasion de faire le point sur sa situation, sur l'orientation donnée à son parcours professionnel, envisager une formation pour faciliter une évolution de carrière, se repositionner sur le marché de l'emploi...

Il s'agit de prendre un temps de réflexion dans une démarche active et volontaire, pour mener une analyse personnelle sur sa situation, ses acquis, ses projets à un moment de sa vie professionnelle.

Le diagnostic et la prise de conscience qui en découlent permettront d'envisager et construire un nouvel avenir professionnel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Faire le point sur ses compétences et ses motivations.
- Identifier ses compétences transférables.
- Valoriser ses atouts et aptitudes.
- Identifier ses limites.
- Identifier et valider des axes de progression professionnels et personnels pour préparer une évolution professionnelle.
- Valider un projet professionnel adapté et réalisable.
- Identifier des besoins en formation complémentaire pour pouvoir évoluer.
- Engager une dynamique : se donner de nouvelles perspectives, se remotiver pour poursuivre sereinement sa carrière professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION :

Le bilan de compétences se déroule en trois phases :

1. Phase préliminaire :

- Faire exprimer les attentes du bilan de compétences.
- Explorer la problématique de la demande.
- Initier l'alliance de travail et s'engager dans la démarche de bilan.

2. Phase d'investigations :

- Analyser la demande de bilan de compétences.
- Identifier et analyser les éléments constitutifs du parcours professionnel.
- Réaliser l'inventaire des acquis et atouts professionnels : activités significatives, compétences professionnelles, compétences transférables, aptitudes, potentiels.
- Étudier la dynamique personnelle, analyser les caractéristiques personnelles (personnalité, intérêts/motivations, valeurs).
- Repérer les leviers permettant de s'engager dans une dynamique d'action et les freins éventuels - Réaliser son portefeuille de compétences.
- Construire des hypothèses et valider des axes de progression professionnels et personnels au regard de perspectives réalistes et réalisables.

3. Phase de conclusion :

- Réaliser le plan d'action et l'inscrire dans l'espace et dans le temps.
- Identifier les éléments constitutifs du document de synthèse.

BILAN DE COMPÉTENCES

*Faire le point sur ses compétences, ses motivations, ses talents et ses atouts.
Définir un nouveau projet professionnel et valider sa pertinence par rapport à ses aspirations.*

ACCOMPAGNEMENT ET CONTACT

Intervenants :

Fabienne VALLET

Formatrice et
consultante certifiée
en bilan de
compétences, RRH et
Comptabilité.

Téléphone : 06 33 43 49 91

Mail :

contact@pausecafe-
fabiennevallet.fr

Site :

Pausecafe-
fabiennevallet.fr

Référent pédagogique :

Fabienne VALLET

Référent PSH :

Fabienne VALLET qui vous
met en relation avec le
service concerné.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Co-construire et contractualiser un parcours de bilan professionnel individualisé.
- Instaurer une relation de confiance, une démarche engagée, positive et prospective.
- Favoriser la libre expression, en guidant la réflexion et l'acquisition des acquis méthodologiques.
- Soutenir l'appropriation des informations recueillies et analysées.
- Tests vocation, de personnalité.
- Questionnaires d'auto-évaluation.
- Temps passé en entretiens individuels avec la consultante, en présentiel ou distanciel synchrone.
- Temps de travail personnel (estimé) : exploitation des supports, recherches documentaires et enquêtes de terrain, rencontres de professionnels, passations de tests, etc.
- Les consultants veillent au respect des règles déontologiques qui encadrent la conduite d'un bilan professionnel : respect du consentement, du secret professionnel, accord et propriété des résultats des tests réalisés...

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Attestation de présence.
- Attestation de fin de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation de satisfaction en fin de bilan de compétences.
- Évaluation de satisfaction à 6 mois.
- Synthèse du bilan présentant le projet professionnel retenu.
- QCM Évaluation des acquis.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Entretien préalable avec la consultante qui vous accompagnera.

TARIFS ET FINANCEMENT :

Prix (net de taxes) : de 1400€ à 2400€ selon le nombre d'heures d'accompagnement.

Financements possibles :

- Compte personnel de formation
- Prise en charge par l'employeur
- Financement individuel
- Opco

Consulter nos [Conditions Générales de Vente](#), [Règlement intérieur](#),
[Programme de formation et Livret d'Accueil PSH sur le site PAUSE CAFÉ](#).